

Municipalité de
TASCHEREAU
Secteur Laferté et Languedoc



Bavard 
Jun 1 2024



Familles en fête

Offres d'emploi animation d'été

Inscriptions animation d'été

Inscriptions au soccer



PAGES MUNICIPALES

COMMUNICATIONS

BUREAU MUNICIPAL

 415 avenue Privat,
Taschereau
 819 796-2219
 819 796-2220

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et 13 h à 16 h et
vendredi de 8 h à 12 h

SERVICE PHOTOCOPIES

0,25¢ les 4 premières feuilles
0,10¢ les suivantes

1\$ la feuille en couleur

Fax: 1\$

CODE QR

Municipalité de
Taschereau



taschereau.ao.ca/fr/

Fanny Veilleux 819 796-2219 poste 121
Directrice générale dg@munitaschereau.ca

Vanessa Boutin
Cameron 819 796-2219 poste 128
Directrice en loisirs loisirs@munitaschereau.ca

Michael Otis 819 796-2219 poste 124
Maire mairie@munitaschereau.ca

Restaurant de 819 796-2219 poste 125
l'aréna

Salle du 819 796-2219 poste 126
conseil

Bibliothèque 819 796-2219 poste 131

Garage 819 796-2219 poste 134

SERVICE DE GARDIEN D'ENFANTS

Edward offre ses services de gardien d'enfants! Il a réussi son cours avec succès! Pour commencer il est prêt à garder des enfants de plus de 4 ans mais éventuellement quand il sera plus habitué il aimerait aussi garder des bébés! Edward qui est très responsable, a préparé un sac dans lequel il y a son guide, une petite trousse de premiers soins au cas où 😊, des livres et autres jeux! Il est très enthousiaste et prêt à prendre soins d'enfants plus jeunes. Il adore jouer avec des plus petits et à l'extérieur! Bien entendu, sa mère, sa sœur ou un autre adulte sera disponible en cas de problème les premières fois! Donc si vous avez besoin des services d'Edward, n'hésitez pas à communiquer avec moi!
Caroline Cloutier



RÉUNIONS DU CONSEIL

2024



19h

TASCHEREAU:
SALLE YVES AUBUT

19h

SECTEUR LAFERTÉ:
SALLE DES LOISIRS

Janvier 8	Février 5	Mars 1
Mars 2	Avril 6 LAFERTÉ	Juin 10
Juillet 8	Août 12	Septembre 9 LAFERTÉ
Octobre 15	Novembre 11	Décembre 9

LE MOT DE LA DG



Bonjour citoyennes et citoyens de Taschereau et du secteur Laferté,

On entame le beau mois de juin.

Pour nos étudiants, c'est leur dernier droit avant un été de congé scolaire bien mérité. Je tiens à leur souhaiter à tous bonne chance dans vos examens qu'ils soient du ministère ou non.

Pour nous tous, on peut dire que les soirées autour du feu sont commencées et les après-midi de piscine. Je nous souhaite une merveilleuse saison estivale.

J'aimerais tout de même vous demander d'être très vigilant dans vos activités pour que nous ne revivions pas un été comme l'an passé. Sur la page internet de la Municipalité, vous pourrez y trouver l'indice de Danger d'incendie émis par la SOPFEU.

Bonne St-Jean à tous!

Fanny Veilleux

Encombrants

Les encombrants se définissent comme étant de gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Matières REFUSÉES dans le conteneur



- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- ✓ Pneus démontés de la jante; **peuvent être apportés à l'Écocentre**
- ✓ Animaux morts;
- ✓ Armes à feu et munitions;
- ✓ Plastique d'ensilage;

- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (par exemple : bois, bardeaux d'asphalte, gypse);
- ✓ Résidus domestiques dangereux;
- ✓ Matériel électronique (par exemple : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo).

Ces matières doivent être apportées à l'**Écocentre** situé au 15, boul. Industriel, La Sarre. **GRATUIT**

Vos gros objets sont encore fonctionnels et/ou réutilisables ?

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

Veillez noter que les déchets de construction (Gyproc, bois, bardeaux d'asphalte...) ne doivent pas se retrouver dans le conteneur. Ils doivent être acheminés et seront acceptés au CVMR à La Sarre, au 15, boul. Industriel, (gros dôme blanc près d'Hydro-Québec (Informations: (819) 333-2807).

Pour plus d'information concernant les matières résiduelles, visitez l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au mrcao.qc.ca, section « Matières résiduelles ».

FABRIQUE ST-PIERRE

150, Avenue Privat. Taschereau (Québec) J0Z 3N0

Tél. : (819) 796-2222

Taschereau - Laferté – Languedoc

L'abbé Crescent Mboninyibuka, répondant pour notre communauté.

Conseil de la fabrique

Marguilliers : Huguette Fortin, René Houle, Diane Lapointe, Viateur Lefebvre, Jacynthe Michaud et Lynda Plante

Secrétaire, trésorière : Lynda Plante

Président d'assemblée : Luc Parent

Équipe pastorale locale

Pascal Houle (éducation de la foi - catéchèse) 819-796-3284

Marie-Christine Harvey (fraternité - activités en paroisse)

819-796-3284

Hélène Bisson (représentante de la fabrique) 819-796-2600

Service administratif, au presbytère, ouvert que sur demande
(Certificat de naissance, de décès, intentions de messes, ...)

Hélène Bisson 819-796-2600

Comité de cimetièrre

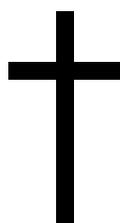
Taschereau Michelle Bédard, présidente 819-796-2682

Laferté Henriette Lampron 819-796-2400

Languedoc Carmen Cloutier 819-796-2414

Éducation de la foi (Baptême)

Diane Lapointe 819-796-2971



Intentions de messes pour le mois de juin 2024

Dimanche le 02 juin 2024 à 9h30 à la chapelle.

Grégoire Goulet par Denise Lacombe Audy.

Dimanche le 09 juin 2024 à 9h30 à la chapelle.

Real Bedard par la Fermières de Languedoc.

Dimanche le 23 juin 2024 à 9h30 à la chapelle.

Jeannette Hénault Bélanger Offrandes aux funérailles



JUIN 2024- École Bellefeuille, pavillon de Taschereau

« S'engager et collaborer chaque jour pour favoriser la réussite de tous nos élèves »

Bienveillance, **E**ngagement, **C**ollaboration (BEC)

Page : 03

Activités au pavillon de Taschereau

Le vendredi 24 mai, les élèves sont allés visiter le salon du livre à La Sarre. C'était un beau moment pour découvrir de nouvelles collections, de rencontrer les auteurs et échanger entre amis sur la littérature jeunesse. Quelques jours avant cette sortie, tous les groupes ont reçu la visite d'un auteur en classe. C'est toujours impressionnant de découvrir ce métier et pouvoir questionner ces personnes.

Le 28 mai dernier en avant-midi, l'école Le Séjour de Macamic ont accueillis les grands de 6^e année pour leur faire visiter leurs futurs locaux et ainsi leur permettre de découvrir et se familiariser avec le milieu du secondaire.



Bonne nouvelle! Notre école a la chance de bénéficier du « Club des petits déjeuners ». Ainsi, à tous les jours, les élèves auront la possibilité de manger un repas ayant les trois groupes alimentaires. Les élèves commencent la journée d'une façon bien agréable et seront disposés aux apprentissages! Nous remercions M^{me} Véronique pour les démarches de ce beau privilège! Nous profitons de l'occasion pour remercier M^{me} Marie-Josée et M^{me} Marilou qui ont fait les achats depuis plusieurs années pour permettre aux élèves de recevoir deux collations par semaine. Merci aux parents qui ont participé au Marché de Noël, car c'est notre financement pour notre école!

Le 30 mai, les élèves ont eu de la belle visite à l'école! Tous les groupes ont participé à l'activité « Aster ». Ils ont découvert la culture scientifique d'une façon originale.

Page : 06

Activités en juin



Club de course : Tout au long du mois d'avril et de mai, Mesdames Laurence, Hilarie, Josiane ainsi que Messieurs Jean-Philippe et Christian ont entraîné un groupe d'élèves des 2^e et 3^e cycles. Le but est de relever le défi de 5 km de course qui se déroulera à Poularies en juin. Nous tenons à féliciter les élèves pour leur persévérance et leur ténacité.

Ce ne fut pas évident à toutes les pratiques, mais vous avez su vous dépasser...**Félicitations!**

Tous les groupes d'élèves feront des petites activités spéciales pour souligner la fin de l'année scolaire. L'équipe des enseignants a planifié une variété d'activités où chacun s'amusera! Cela couronnera les beaux efforts qu'ont fourni les élèves dans leurs apprentissages!

C'est à suivre... surprise!



Le jeudi 20 juin, tous les élèves iront jouer aux quilles et iront au cinéma, à Rouyn-Noranda.

Le vendredi 21 juin sera la dernière journée et la fin des classes sera devancée d'une heure, soit à 14h26.

Remerciements



Merci à Caro-Lynn Tremblay (maman de Charles à la maternelle) et sa petite famille pour la belle surprise du 1^{er} mai. Tous les élèves de l'école ont reçu un biscuit sourire! Ces derniers étaient vraiment heureux! Merci d'encourager et féliciter les élèves d'une façon bien originale!

Merci énormément aux parents pour votre implication et votre collaboration tout au long de l'année.... Ensemble, vers la réussite !

Merci aux élèves pour votre belle participation à nos projets scolaires. Ce fut très agréable d'élaborer ces activités pour vous.

M e r c i
P o u r
T o u t ! ! !



Avis de recherche



Inscription maternelle 4 ans et maternelle 5 ans

Si vous avez un enfant qui aura 4 ans ou 5 ans au 30 septembre 2024, vous pouvez toujours nous contacter pour l'inscrire.

C'est aussi possible de faire une nouvelle INSCRIPTION pour le primaire :

Téléphone: 819 796-3321

Souhaits

Nous souhaitons une « **Bonne fête des pères** ». De plus en plus, nous avons la chance de côtoyer des papas qui s'impliquent au niveau scolaire et collaborent aux efforts de leur enfant. **Merci** d'encourager votre enfant à vivre de belles réussites et à se surpasser.





Déjà le moment de se dire au revoir!

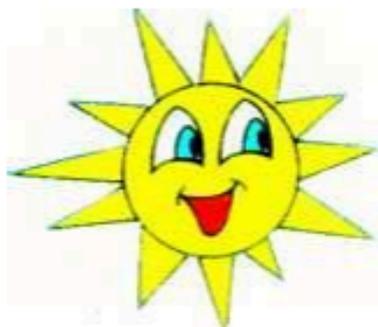
M^{me} Marie-Josée désire souhaiter de très belles vacances à ses petits amours de la maternelle 4 ans et 5 ans. **Bravo pour leurs gros efforts tout au long de l'année!**

Mesdames Caroline, Hilarie, Laurence et Nancy souhaitent une bonne continuité au primaire à leurs élèves. Vous avez relevé de beaux défis! **En route vers la réussite!**

Félicitations à nos finissants 2024...

Aurélie, James, Frédérick, Dylan, Émylia, Victor et Catherine.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre parcours secondaire !



Tout le personnel de l'école souhaite de
Bonnes Vacances

à tous les élèves ainsi qu'à leurs parents.

Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée scolaire
2024-2025,

Mardi 27 août pour l'avant-midi
seulement.

À cette occasion, nous partagerons de magnifiques souvenirs de vacances d'été!

« **S'engager et collaborer chaque jour pour favoriser la réussite de tous nos élèves** »
Bienveillance, Engagement, Collaboration (BEC)

LE PERSONNEL de l'école Bellefeuille, pavillon de Taschereau

Véronique, Josiane, Marie-Josée, Caroline, Hilarie, Laurence, Nancy,
Marie-Eve, Jean-Philippe, Jacques, Christian, Stéphanie L.,
Stéphanie M., Geneviève, Cyndy, Patricia, Martine, Yves, Carolyne.



ACTIVITÉS



HORAIRE DE LA JOURNÉE



12H30 OUVERTURE DU SITE

13H30 DÉBUT DES DESCENTES

15H REMISE DE PRIX

16H FERMETURE DU SITE

STATIONNEMENT



Familles en fête 2024



15 JUIN

Courses de boîtes à savon
Côte de la rue Montreuil





17h00 : Crapule et Malcommode : Zone Flash et Euro Bungy et mini-putt illuminé,
17h30 à 19h : Initiation au Skate avec Abitibi Skate - Sur la patinoire de l'aréna,
19h00 : Zumba "lumineux" en plein air avec Lyndsay,
19h45 : Rassemblement et inscription au point de départ de la parade du Tour du soir, devant l'entrée principale de l'aréna (Vous devez absolument passer au kiosque d'inscription avant le départ. Vous aurez votre accès "Fière participation" et à l'intérieur, votre coupon éligible au tirage de 21h30),
20h00 : DÉPART : Vous devrez suivre le véhicule de sécurité qui se retrouvera à l'avant. Le bon déroulement sera priorisé. Respect des autres, suivre la parade sans dépasser le véhicule de sécurité,
21h00 : **Musique autour du feu avec ALEXIS JULIEN.** Apportez vos chaises de camping. Pendant ce temps : Ping-pong et autres petites activités seront disponibles,
21h30 : TIRAGE : C'est à ce moment que vous viendrez déposer votre coupon de participation "Fier participant" dans le bocal de tirage, près de l'entrée principale de l'aréna,
22h00 : FEUX D'ARTIFICE par Royal pyrotechnie : Au quai municipal.

PARTENAIRES FINANCIER

Dépanneur
IDÉAL
 2006

TASCHEREAU
Desjardins

BRANDSOURCE
 AMUSEMENT
 Onelle
 Meccano

Jean Coutu
 Faites rayonner votre côté Coutu!

Transport Gratien Landry

EXCAVATION
GARRIGI Gravel
 2006

Municipalité de
TASCHEREAU



Jouer au soccer t'intéresse ?

Dès la semaine du 24 juin 2024, des cours de soccer seront offerts à Taschereau, 1 soir par semaine (soit le dimanche), pour les enfants (en priorité) de la municipalité de Taschereau (secteur Laferté et Languedoc), qui sont âgés entre 4 et 15 ans.

Deux groupes sont offerts ;

- L'équipe des Crampons (4-8 ans)
De 18h à 18h45
- L'équipe des Fire Ball (9-15 ans)
De 18h45 à 19h30

La période d'inscription se déroulera du lundi 20 mai au vendredi 14 juin 2024, midi.

Le coût d'inscription est de 20\$ par enfant.

❖ Prévoir un rabais de 10\$ pour chaque enfant supplémentaire.

Un chandail d'équipe sera prêté (prévoir un dépôt de 10\$ par chandail) qui vous sera remis à la fin de la saison, lors du retour du chandail.

Les frais d'inscription devront être acquittés, avant le début de la saison, au bureau municipal de Taschereau du lundi au jeudi entre 8h à midi et 13h à 16h et vendredi 8h à midi.

Matériel obligatoire :

- Souliers à crampons,
- Gourde d'eau.

Remplissez le formulaire d'inscription et retournez-le à Vanessa au bureau municipal. (Vous pouvez également laisser le formulaire avec le paiement au Dépanneur Idéal, dans la boîte prévue à cet effet).

Formulaire d'inscription au Soccer de Taschereau



Prénom et nom de l'enfant 1 : _____ Féminin ___ Masculin___

Âge : _____ Date de naissance : _____

Prénom et nom du père : _____ # de tél : _____

Adresse : _____

Prénom et nom de la mère : _____ # de tél : _____

Adresse (si différente) : _____

Adresse courriel d'un parent : _____

Je m'engage à payer le coût d'inscription (20\$ 1^{er} enfant et 10\$ enfants supplémentaires) et à donner le dépôt de 10\$ par chandail pour chacun des enfants inscrits et le remettre à la fin de la saison, sous peine de perdre le dépôt remis.

Signature d'un parent ou tuteur : _____ Date : _____

Prénom et nom de l'enfant 2 : _____ Féminin ___ Masculin___

Âge : _____ Date de naissance : _____

Prénom et nom du père : _____ # de tél : _____

Adresse : _____

Prénom et nom de la mère : _____ # de tél : _____

Adresse (si différente) : _____

Adresse courriel d'un parent : _____

Je m'engage à payer le coût d'inscription (20\$ 1^{er} enfant et 10\$ enfants supplémentaires) et à donner le dépôt de 10\$ par chandail pour chacun des enfants inscrits et le remettre à la fin de la saison, sous peine de perdre le dépôt remis.

Signature d'un parent ou tuteur : _____ Date : _____

OFFRE D'EMPLOI ESTIVAL – ANIMATEUR (TRICE) DE L'ANIMATION D'ÉTÉ

La Municipalité de Taschereau est présentement à la recherche de DEUX personnes pour combler le poste d'animateur (trice) du service d'animation au Centre récréatif de Taschereau pour une période de 8 semaines.

L'animateur (trice) aura pour tâche de programmer, organiser et animer des activités variées, autant intérieures qu'extérieures pour les jeunes de 5 à 16 ans de notre milieu.

Exigences :

- Dynamique, motivé, extravertie;
- Ne pas avoir peur du ridicule;
- Responsable et sécuritaire;
- Ponctuel et fiable;
- Patient;
- Expérience avec les enfants;
- Aimer les enfants;



Salaire :

Salaire offert : 15,75 \$ de l'heure

Statut d'emploi :

35 heures par semaine

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Durée de l'emploi : 8 semaines

Date prévue d'entrée en fonction : 2024-09-25

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le jeudi 6 juin, 16h

Municipalité de Taschereau

415 avenue Privat, Taschereau (Québec) J0Z 3N0

À l'attention de Mme. Fanny Veilleux

Ou par courriel : dg@munitaschereau.ca

Veillez prendre note que seules les personnes retenues seront contactées

CERCLE DE FERMIÈRES TASCHÉREAU



Une autre belle année se termine, remplie de beaux projets très intéressants, de découverte, de créations, de belles rencontres et de nouvelles membres, BRAVO !

C'est le 12 juin à 17h au local qu'aura lieu le "souper sacoché". Celles qui le désirent apportent leur souper. L'Assemblée générale annuelle (AGA) suivra à 19h, avec élection aux postes de secrétaire, conseillère #1 et conseillère #2.

Il est temps de payer votre carte de membre au coût de 35\$ et ce avant la fin juin 2024, à Diane Lapointe, merci. Info: 819 796-2971.

Les Fermières vous intéressent ?, contactez Carole Bergeron au 819 796-2621.

Bonne vacances à toutes et on se voit à l'automne.

CERCLE DE FERMIÈRES SECTEUR LANGUEDOC



Oyé Oyé

Le Cercle de Fermières de Languedoc a participé au Programme Nouveaux Horizons des Aînés 2024-2025.

Ceci nous a permis de se procurer une machine à broder (Brodeuse) et une machine à cuir. Nous allons nous familiariser avec ces deux nouveaux acquisitions. Une publication suivante sera faite lorsque les gens de la population y auront accès en présence d'une Fermière du groupe.

Les Fermières de Languedoc par Guylène Villeneuve.

PUBLICITÉS

**Affichez votre
entreprise dans
le journal**



Carte d'affaire : 30\$

1/4 de page : 70\$

1/2 page : 120\$

Page complète : 190\$

819 796-2219 poste 128
loisirs@munitaschereau.ca

Votre publicité doit
déjà être montée



-  Service mécanique générale
-  Vente de pièces de tout genre
-  Vente de produits Pétro Canada
-  Garantie sur pièces et main d'oeuvre Canada, États-Unis (sur pièces Napa)

-  Changement d'huile avec inspection à partir de 99.99\$ 5L,
-  109.99\$ 5L synthétique avec inspection des liquides et remplissage de lave-glace,
-  119.99\$ pour les camions avec huile synthétique, avec inspection des liquides et remplissage de lave-glace
-  Service de remplacement des pneus et équilibrages

Au plaisir de vous rencontrer

PROCÈS VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 AVRIL 2024
MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
À LA SALLE YVES AUBUT

À la séance régulière du Conseil sont présents:

M. Michaël Otis, maire M. Zacharie Cloutier-Julien
M. Sylvain Cameron M. Patrick Landry
M. Mathieu Cloutier

Absent : M. Julien Chalifoux et M. Henri Lampron

Sont aussi présentes :

Mme Fanny Veilleux, directrice générale

Mme Agapo Néron-Cloutier, directrice générale adjointe

Ouverture :

Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h00 M. Otis déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour :

- 1- Ouverture
- 2- Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2024
 - 1- Ouverture
 - 2- Acceptation de l'ordre du jour
 - 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 11 mars 2024
 - 4- Correspondance
 - 5- Comptes à payer
 - 6- Situation financière
 - 7- Période de questions
 - 8- Rapport du maire
 - 9- Rapport lots intramunicipaux
 - 10- Autres rapports
 - 11- Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2023 – rapport
 - 12- Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2024 – demande d'aide
 - 13- Autorisation de dépôt de projet et signataire « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) »
 - 14- Dépôt des intérêts pécuniaires
 - 15- Répartition des dossiers municipaux
 - 16- Rassemblement municipal 2024

- 17- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)-Projet particulier d'amélioration (PPA) circonscription électorale (CE)
- 18- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)-Projet particulier d'amélioration (PPA) d'envergure et supra municipaux (SE)
- 19- Autorisation d'encherir – vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
- 20- Mise à jour du calendrier des séances régulières du Conseil municipal 2024
- 21- Fermeture

6296-04-24 Ordre du jour :

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

6297-04-24 Procès-verbaux :

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal avec correction de la séance régulière du 11 mars 2024.
Adoptée.

Correspondance :

- Un citoyen demande à la municipalité si elle est intéressée à acheter ses terrains;
- Le ministère des Forêts, de la Faune et des parcs autorise la programmation annuelle (PRAN) 2024-202

6298-04-24 Comptes à payer :

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes à payer pour le mois de février 2024.

Pour la municipalité :

Chèques manuels de M0024013 à M0240017 au montant de 8 185,84\$;
Chèques réguliers de C2400034 à C2400045 au montant de 5 741,04\$;
Paiement par carte de crédit V0202403 au montant de 3 129,61\$;
Paiements directs de P2400064 à P2400083 au montant de 55 355,41\$
Paiements préautorisés L2400012 à L2400018 au montant de 32 510,99 \$;
et les salaires de D2400063 à D2400112 au montant de 31 733,73\$ pour un total de 136 458,18\$.

Pour les lots intramunicipaux :
Aucune dépense en février 2024

Que la municipalité et les lots intra municipaux ont les crédits disponibles pour ces dépenses.
Adoptée.

6299-04-24 Situation financière :

Il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la situation financière de mars 2024.
Adoptée.

6299-04-24 Situation financière :

Il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la situation financière de mars 2024. Adoptée.

Période de questions :

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Rapport du maire :

- Réfection des infrastructures des systèmes d'eau et d'égout, un rappel sur ce qui avait été dit précédemment au dernier Conseil. Les employés ont organisé une logistique de surveillance accrue auprès des systèmes de pompage afin d'éviter les débordements;
- Mot de bienvenu pour le nouveau conseiller M. Sylvain Cameron;
- Réponse à un citoyen du dernier conseil sur le pourcentage du salaire dans les dépenses : 22% des dépenses sont des salaires;
- Rapport sur la gestion des matières résiduelles (poubelles, recyclage et composte) : la MRCAO ira en appel d'offre dès que possible pour le transport des matières résiduelles. Le nouveau système devra être en place en janvier 2025.

Les bac bruns seront distribué gratuitement, format moyen.

Le plan de contingence sera présenté publiquement dès qu'il sera disponible.

- Une tempête a empêché la rencontre qui était prévu avec la marraine de la SQ;
- Schéma de couverture de la protection des incendies et le nouveau joueur, les services regroupés avec la ville de La Sarre, va avoir un impact sur les prix et nouvelle charte de prix devra être refait au sujet de l'entraide;
- Le rapport financier de la vérification comptable sera présenté au prochain Conseil;
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) : les devis pour la rénovation de l'hôtel de ville sont arrivés, nous attendons la réponse de la personne responsable de notre dossier pour prendre notre décision et l'aide financière sera de 85% (75% + 10 % de majoration pour municipalité (≤2 000 habitants).

Rapport lots intramunicipaux :

- Il y aura beaucoup de bouleau qui sera traité lors des opérations forestières pour les travaux d'été. Lorsque la liste en cours sera écoutée, une nouvelle liste sera faite et s'il reste du bouleau, il sera envoyé en usine pour le déroulage.
- Il y aura un chemin d'été de 700m.

Autres rapports :

- La marraine de la SQ, Mme Sabrina Picard, a ouvert une requête officielle concernant la vitesse des poids lourds dans la zone de 50 km/hre dans le village. Ce qui va accroître la surveillance policière.

La SQ est présentement en moyen de pression, la MRCAO a perdu 2 patrouilles et un enquêteur ailleurs sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, à notre détriment.

6300-04-24 Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2023 – rapport

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport 2023 tel que présenté.
Adoptée.

6301-04-24 Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2024 – demande d'aide

Il est proposé par M. Patrick Landry et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer la demande d'aide 2024 tel que présenté.
Adoptée.

6302-04-24 Autorisation de dépôt de projet et signataire Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière au PSPS pour des modules de jeux au montant de 6 443\$.
Adoptée.

Dépôt des intérêts pécuniaires

Les intérêts pécuniaires de M. Sylvain Cameron sont déposés.

6303-04-24 Répartition des dossiers municipaux

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter, tel que présenté, la nouvelle répartition des dossiers.
Adoptée.

6304-04-24 Rassemblement municipal 2024

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Fanny Veilleux et M. Zacharie Cloutier-Julien, s'il peut se libérer, ainsi que M. Michaël Otis à représenter la municipalité lors du rassemblement. Le coût est de 140\$ par personne pour les 2 jours.
Adopté

6305-04-24 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)-Projet particulier d'amélioration (PPA) circonscription électoral (CE)

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien, appuyé de M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer au PAVL-PPA-CE tel que présenté à l'assemblée.
Adopté

6306-04-24 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)-Projet particulier d'amélioration (PPA) d'envergure et supra municipaux (SE)

Il est proposé par Mathieu Cloutier, appuyé de M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer au PAVL-PPA-SE tel que présenté à l'assemblée.
Adopté

6307-04-24 Autorisation d’enchérir – vente d’immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Taschereau, par sa résolution n° 6239-01-24, adoptée lors de la séance du 15 janvier 2024, a transmis au bureau de la MRC d’Abitibi-Ouest, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au 11, 5^e Avenue Est, à La Sarre, le 12 juin 2024 à 10 h ;

CONSIDÉRANT QU’ en vertu de l’article 1038 du *Code municipal*, lorsque des immeubles situés sur le territoire d’une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l’entremise d’une personne désignée par le conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Landry, appuyé par Sylvain Cameron et résolu à l’unanimité des conseillers présents et résolu unanimement :

D’AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 12 juin 2024 , à enchérir, pour et au nom de la Municipalité de Taschereau, jusqu’à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d’un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.

Adoptée.

6308-04-24 Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et il est résolu à l’unanimité des conseillers présents de modifier le calendrier des séances de 2024 pour :

- Lundi le 13 mai au 311 chemin de Laferté, Taschereau
- Lundi le 10 juin à la salle Yves-Aubut au 52 rue Morin, Taschereau
- Lundi le 8 juillet à la salle Yves-Aubut au 52 rue Morin, Taschereau
- Lundi le 12 août à la salle Yves-Aubut au 52 rue Morin, Taschereau
- Lundi le 9 septembre au 311 chemin de Laferté, Taschereau
- Mardi le 15 octobre à la salle Yves-Aubut au 52 rue Morin, Taschereau
- Lundi le 11 novembre à la salle Yves-Aubut au 52 rue Morin, Taschereau
- Lundi le 9 décembre à la salle Yves-Aubut au 52 rue Morin, Taschereau

Les séances se tiendront à 19h30.

Adoptée.

Période de questions Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

6305-04-24 Fermeture
Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à l’unanimité des conseillers présents de fermer la séance à 21h36.
Adoptée.

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023
À LA SALLE YVES AUBUT
PROCÈS VERBAL

À une séance régulière du Conseil sont présents:

Séance
extraordinaire du
18 décembre 2023

M. Michaël Otis, maire M. Zacharie Cloutier-Julien
M. Mathieu Cloutier M. Patrick Landry

Absent : M. Henri Lampron et M. Julien Chalifoux

Est aussi présente :

Mme Fanny Veilleux, directrice générale, secrétaire-trésorière
Mme Agapo Néron-Cloutier, directrice générale adjointe

Ouverture Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h30, M. Otis déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour 1. Ouverture
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du Budget 2024
4. Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
5. Période de questions
6. Fermeture

Rés. #6225-12-23
Ordre du jour : Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

Rés. #6226-12-23
Budget 2024 : Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'adopter le budget 2024 tel que présenté.
Adoptée.

Rés. #6227-12-23
PTI : Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'adopter Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 tel que présenté.
Adoptée.

Période de
questions : Le maire rappelle au public que seules les questions reliées au budget sont acceptées et qu'une autre rencontre extraordinaire aura lieu dès que cette séance sera clôturée.

Q. Le 15 000\$ à l'aréna c'est pour quoi?

R. 15 000\$ planifié en mise à niveau pour l'électricité de l'aréna, c'est pour alimenter la serre, les jeux d'eau et l'ajout de matériel, car le système est saturé.

Q. Concernant le PTI est-ce que l'argent et les dépenses sont réparti 1/3-1/3-1/3 ou 50/50?

R. Non, ça dépend des enveloppes.

Q. Le 30 000\$ pour la piste cyclable, allez-vous prendre l'argent dans les lots?

R. Oui, partiellement, ça va dépendre des subventions que l'on recevra.

Q. Allons-nous avoir une hausse de taxes?

R. Oui, minime, mais ça sera adopté en janvier prochain.

Rés. #6233-12-23
Fermeture : Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement à 19h49 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023
À LA SALLE YVES AUBUT
PROCÈS VERBAL

ET

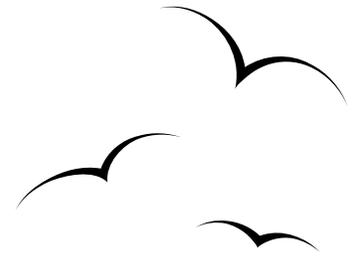
MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2024
À LA SALLE YVES AUBUT
PROCÈS VERBAL

DANS LE BAVARD DE JUILLET / AOÛT 2024



2024

JUIN



DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



CLSC



AGA
19h



RÉUNION DU CONSEIL
19H30



DATE PRÉVUE DÉBUT
DES COURS DE SOCCER



DATE PRÉVUE DÉBUT
DES JEUX D'ÉTÉ